
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

13 MARS 2019

PROPOSITION DE RÉOLUTION

VISANT À CRÉER UN SERVICE D'AIDE AUX DEVOIRS ET DE SOUTIEN SCOLAIRE
PAR TÉLÉPHONE ET INTERNET POUR LES ÉLÈVES DE PRIMAIRE ET
SECONDAIRE(1)

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°744 (2018-2019) n°1 et 2.

- Considérant les travaux à domicile comme une activité dont la réalisation peut être demandée à l'élève, en dehors des heures de cours, par un membre du personnel enseignant, dans le prolongement des apprentissages déjà réalisés en cours ;
- Considérant que certaines familles n'ont pas la possibilité d'aider les enfants avec leurs devoirs ;
- Considérant l'importance de la remédiation immédiate pour assurer la maîtrise des savoirs de base pour tous les élèves ;
- Considérant que les offres de soutien scolaire sont majoritairement payantes et/ou dispensées

en milieu urbain ;

- Considérant les taux de redoublement et de décrochage scolaire ;
- Considérant l'expérience menée au Québec avec « Alloprof »

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles demande au Gouvernement de :

- 1° Soutenir la mise en place et le fonctionnement d'un service d'aide aux travaux à domicile par téléphone et Internet pour les élèves du primaire et du secondaire et d'en présenter l'avancement au terme de l'année scolaire 2019-2020.